

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

programmes

Question écrite n° 117643

#### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre des sports sur le développement de l'intérêt pour l'olympisme dans les programmes de l'éducation nationale. En effet, alors même qu'une année olympique voit la mobilisation totale des médias, notamment audiovisuels, il conviendrait de précéder l'engouement médiatique, pour une préparation pédagogique de compréhension de l'évènement et des épreuves. En coordination avec son collègue chargé de l'éducation nationale, il pourrait s'avérer utile et intéressant que des modules d'information éducative puissent être diffusés dans les collèges de notre pays. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette proposition.

### Texte de la réponse

L'été 2012 sera marqué par les jeux Olympiques (JO) de Londres, événement phare du calendrier sportif mondial qui s'accompagnera d'une forte mobilisation médiatique. Au collège, les jeux Olympiques antiques sont abordés en cours d'histoire et il est vraisemblable qu'à l'approche des prochains JO de l'ère moderne, les enseignants saisiront l'occasion d'évoquer le lien entre ces deux types de compétitions séparées par les siècles, mais qui se rejoignent dans certaines épreuves et surtout par un ensemble de valeurs communes. Le ministère des sports ne manquera pas de sensibiliser les services compétents, notamment ceux en charge du sport et des programmes du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, à l'intérêt pédagogique consistant à éclairer les événements sportifs d'aujourd'hui à la lumière de leur héritage historique.

#### Données clés

Auteur: M. Éric Raoult

Circonscription: Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 117643

Rubrique : Enseignement Ministère interrogé : Sports Ministère attributaire : Sports

Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 13 septembre 2011, page 9725 **Réponse publiée le :** 8 novembre 2011, page 11853